

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 2003-0908/PR/MJSLT portant création d'un Comité National d'Organisation du Huitième Semi-Marathon International de Djibouti.

n° 2003-0908/PR/MJSLT

Ministère
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS, DES
LOISIRS ET DU TOURISME

Date de publication
17 décembre 2003

Numéro JO
n° 24 du 31/12/2003

Date du numéro
31 décembre 2003

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

VULa Constitution du 15 septembre 1992

VUle Decret n°2001-0053/PRE du 04 mars 2001 portant nomination du Premier Ministre

VULe Décret n°2001-0137/PRE du 04 juillet 2001 portant nomination des Membres du Gouvernement

VULa Loi n°129/AN/01/4ème L du 26 mai 2001 portant organisation du Ministère de la Jeunesse, des Sports, et des Affaires Culturelles

VULe Décret n°77064 portant organisation du Sport National

VUl'arrêté n°83/0925/PR/MJSAC portant réglementation des Compétitions Internationales

SUR Proposition du Ministre de la Jeunesse, des Sports, des Loisirs et du Tourisme.

TEXTE INTÉGRAL

Article 1

Il est créé, par cet Arrêté, un Comité National d'Organisation du Huitième Semi-marathon de Djibouti qui se déroulera à Djibouti le 20 février 2004.

Article 2

Le Comité National d'Organisation du huitième semi-marathon international de Djibouti est présidé par le Ministre de la Jeunesse, des Sports, des Loisirs et du Tourisme. Il est composé comme suit : Premier Vice Président : Hassan Isman Doubad, Président de la Fédération Djiboutienne d'Athlétisme. Deuxième Vice Président : Wahib Hamadou, Directeur de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs. Troisième Vice Présidente : Aïcha Garad Ali, Conseillère Technique. Commission Secrétariat. Président : Nathalie Grand, Conseiller technique chargé des Sports Membres : Saad Hassan Aden, Secrétaire

Général de la FDA Robleh Djibril, Sous Directeur des Sports Commission Sponsoring et Recherche de Financement. Niazi Abdoukarim, Trésorier du Comité Olympique Djiboutien Le Président d'honneur de la FDA Le Premier Vice-Président de la FDA Le deuxième Vice-Président de la FDA Adel Mohamed Abdallah Le Président de l'Association Bienfaitrice de la FDA Commission de l'Accueil et du Protocole. Accueil : Roda Ahmed Doualeh Mohamed Omar Protocole : Mahfoud Sadicka Ibrahim Commission Technique. Président : Abdourahman Youssouf WABERI, Directeur Technique National de la Fédération Djiboutienne d'Athlétisme Secrétaire : Robleh Djibril, Directeur adjoint des sports du MJSLT Membres : Abdi Abdillahi Directeur technique national adjoint Takechi Muira, assistant technique japonais de la FDA Houssein Hassan Farah Commission Trésorerie. Président : Omar Djama Wallieh, Trésorier de la Fédération Djiboutienne d'Athlétisme Secrétaire : Liban Abdallah Miguil Contrôleur de la FDA Commission Animation et Promotion. Kamil Mohamed Kamil, conseiller technique Commandant Ali Dirieh Igal Commission Sécurité. Ali Kamil, Directeur du Stade Hassan Gouled Aptidon L'officier délégué par la FNP Commission Santé. Président : Dr Ahmed (FAD) Membres Les représentants des Forces Armées Djiboutiennes, Forces Nationales de Police et FFDJ et du Ministère de la Santé Commission Médias. Président : Abdi Nour Membres : Le représentant de la Nation Le représentant d'Al Quarn Le représentant de la RTD Le représentant de l'ADI

Article 3

Les responsables de chaque commission peuvent s'adjoindre toute personne susceptible de leur apporter sa collaboration.

Article 4

Compte tenu de l'importance que revêt l'événement, les membres du Comité accorderont la priorité voulue à sa préparation.

Article 5

Les dépenses seront liquidées sous forme de chèques bancaires cosignés par le Président et le Trésorier de la Fédération.

Article 6

Le présent Arrêté sera enregistré, publié et diffusé partout où besoin sera.

*Le Président de la République
chef du Gouvernement*

ISMAÏL OMAR GUELLEH